



**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT  
MUNICIPAL DE NISSAN LEZ ENSERUNE**

Place de la République, 34440 Nissan Lez Ensérune  
TEL : 04 67 11 84 84 / FAX : 04 67 37 63 00  
MAIL : clsh-ados@nissanlezenserune.com

# DOSSIER D'INSCRIPTION

**VACANCES D'HIVER**

**DU LUNDI 28 FEVRIER AU VENDREDI 11 MARS 2011**

NOM ET PRENOM DU JEUNE : .....

# FICHE D'INSCRIPTION

**HIVER 2011**

**RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT :** .....

NOM ET PRENOM (de l'enfant): ..... AGE : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONES :

DOMICILE : .....TRAVAIL : .....

PORTABLE : .....

**AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :**

MADAME OU MONSIEUR : .....

TELEPHONES : .....

**J'INSCRIS MON ENFANT AUX ACTIVITES SUIVANTES :**

*Cochez les cases correspondant aux activités pour lesquelles votre enfant s'inscrit. Les activités payantes sont surlignées en gris, veuillez cochez le tarif qui vous concerne (TP = Tarif plein et TCAF = tarif CAF).*

<b>Lundi 28/02</b>	<b><u>10H00-12H00</u></b> STAGE DE REMISE EN FORME		
<b>Mardi 01/03</b>	<b><u>10H00-12H00</u></b> STAGE DE REMISE EN FORME	<b><u>14H00-16H00</u></b> JEUX OLYMPIQUES D'HIVER	<b><u>19H00-22H00</u></b> SOIREE WII A CAZOULS
<b>Mercredi 02/03</b>	<b><u>9H00-17H00</u></b> FORMATION PSC1	<b><u>14H00-17H00</u></b> SORTIE LASER GAME	
<b>Jeudi 03/03</b>	<b><u>9H00-17H00</u></b> FORMATION PSC1	<b><u>10H00-18H00</u></b> SORTIE SKI DE FOND	
<b>Vendredi 04/03</b>	<b><u>9H00-18H00</u></b> SORTIE CITE DE L'ESPACE		
<b>Samedi 05/03</b>	<b><u>17H30-22H30</u></b> SORTIE DECOUVERTE SPORTS ELITE MATCH PRO DE HOCKEY SUR GLACE		
<b>Vendredi 11/03</b>	<b><u>9H00-18H00</u></b> SORTIE MONTPELLIER (ZOO/ESCALADE)		

# AUTORISATION PARENTALE

**HIVER 2011**

Je soussigné(e) Madame / Monsieur (1) : .....

Mère / Père / Tuteur légal de l'enfant (1) : .....

Inscris ma fille / mon fils (1) au programme d'animation « **HIVER 2011** » que l'accueil de Loisirs Sans Hébergement de Nissan Lez Ensérune organise à l'occasion des prochaines vacances scolaires et l'autorise à participer aux activités mentionnées dans la Fiche d'inscription.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, concernant notamment l'âge des jeunes et les tarifs proposés. J'ai bien noté que la salle des jeunes (plan d'eau) fonctionne également en « libre accès » à condition d'être adhérent de l'ALSH.

J'autorise le responsable de chaque activité à laquelle participera mon enfant :

A prendre toute mesure rendue nécessaire par l'état de santé et le cas échéant à rembourser au ALSH les éventuels frais engagés (2).

Fait à

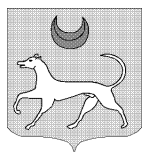
le

Signature :

(1) Rayez la mention inutile

(2) Cochez la case si vous êtes en accord avec celle-ci

# CONDITIONS GENERALES



## **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT MUNICIPAL DE NISSAN LEZ ENSERUNE**

Place de l'Hôtel de Ville 34440 Nissan

Tel : 04 67 11 84 84

Contacts :

Directrice CLSH : Terol Rachel au 06 75 24 20 00

Directeur adjoint CLSH : Sahnoun Jordan au 06 84 20 39 66

### Permanences inscriptions :

Les mercredis 09, 16 et 23 février, les samedis 12 et 19 février de 13h30 à 17h30 à la salle des jeunes (plan d'eau).

## **CONDITIONS REQUISES POUR PARTICIPER AUX ACTIVITES :**

- Avoir entre 11 ans (scolarisés au collège) et 17 ans et résider à Nissan
- Etre adhérent du Centre de Loisirs (dossier complet)
- Etre inscrit pour la période de vacance « **HIVER 2011** »
- S'être acquitté du paiement de chaque activité

### **AVERTISSEMENT AUX FAMILLES :**

Les activités proposées au cours des vacances de Toussaint sont programmées sous réserve d'un effectif suffisant de participants. De même, les dates et horaires peuvent être modifiés en fonction des contraintes extérieures. En conséquence, nous nous engageons à prévenir les familles et le cas échéant reporter l'activité ou la remplacer.

En revanche, si un jeune ne se présente pas pour une activité qui a nécessité une inscription payante seuls les motifs suivants seront pris en compte pour report :

- **Maladie sous réserve de fournir un certificat sous 48 h.**
- Pour toute autre raison la commission de pilotage du CLSH composé par des élus se réserve le droit de valider ou non un report